

Pour diffusion immédiate

Also available in English

LA PRESSION POUR RÉFORMER LE « RCAM » GAGNE DE L'ÉLAN ***Un nouveau projet de loi déposé aux Communes, similaire à l'initiative sénatoriale, aiderait à l'envoi de médicaments salvateurs à des pays en développement***

TORONTO, 25 mai 2009 — L'initiative visant la réforme d'une loi pour permettre que des médicaments vitaux se rendent aux personnes qui vivent avec le VIH/sida et d'autres affections, dans des pays en développement, prend encore de l'essor.

Aujourd'hui, à la Chambre des communes, un projet de loi privé pour la réforme du Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM) a été déposé par la députée néo-démocrate Judy Wasylycia-Leis. Sa proposition est en grande partie similaire à un projet de loi déposé récemment au Sénat, le Projet de loi S-232.

Le Projet de loi C-393 déposé par Mme Wasylycia-Leis prévoit lui aussi un allègement du processus actuel du RCAM, en instaurant une « solution à licence unique » comme celle proposée par le Réseau juridique canadien VIH/sida (le Réseau juridique) et d'autres organismes de la société civile. Cette approche éviterait d'avoir à négocier avec le détenteur du brevet pour chaque cas de pays acquéreur et chaque commande d'un même médicament; cela offrirait un processus plus adéquat pour l'envoi de médicaments abordables vers des pays en développement. La loi qui a créé le RCAM a été adoptée par le Parlement il y a tout juste cinq ans, avec l'appui de tous les partis politiques, mais des groupes de la société civile ont fait valoir la nécessité d'améliorations.

« Le mécanisme en vigueur dans la loi ne fonctionne carrément pas », résume **Richard Elliott**, directeur général du Réseau juridique. « Le RCAM existe depuis maintenant cinq ans mais n'a servi qu'une fois : pour une seule livraison, d'un seul médicament anti-sida, à un seul pays. Le besoin est énorme, mais le RCAM n'est simplement pas assez pratique et convivial pour les utilisateurs éventuels, dans sa forme présente. »

Il est peu probable que le RCAM, dans sa forme actuelle, serve à nouveau car son mécanisme est trop lourd pour les utilisateurs éventuels et ne tient pas compte du processus d'achat dont ont besoin les pays en développement pour s'assurer d'un approvisionnement viable en médicaments. Le plus grand fabricant de médicaments génériques au Canada, Apotex inc., s'est engagé à produire une formulation d'un important médicament répondant spécifiquement aux besoins des enfants et bébés qui vivent avec le VIH/sida, mais à condition que le fonctionnement du RCAM soit simplifié.

Le projet de loi déposé par Mme Wasylycia-Leis est le plus récent développement dans un processus qui prend de l'ampleur et de l'élan, depuis maintenant plusieurs mois.

- La Campagne de grands-mères à grands-mères, qui a vu le jour en guise d'appui aux grands-mères du continent africain, a recueilli plus de 32 000 signatures dans une pétition qui incluait l'appui à la réforme du RCAM. La pétition a été déposée en Chambre, plus tôt ce printemps, par 12 députés représentant tous les partis.

- Le 31 mars 2009, le sénateur Goldstein a déposé le Projet de loi S-232 visant à amender le RCAM, une semaine après avoir organisé une rencontre d'experts sur ce sujet. Lors de ce panel, l'appel du sénateur en faveur de simplifier le processus a récolté l'appui de Stephen Lewis, ex-Envoyé spécial des Nations Unies pour le VIH/sida en Afrique, et du directeur général d'UNICEF Canada, Nigel Fisher.
- Le 1^{er} avril, des centaines d'étudiants et de membres de la communauté ont organisé dans six villes canadiennes des événements de sensibilisation; et lancé une campagne de cartes postales pour inciter les députés à appuyer les efforts d'amendements au RCAM.
- La semaine dernière, plus précisément le 14 mai, plus de 40 organismes canadiens et internationaux ont souligné le 5^e anniversaire du RCAM par une déclaration exhortant les parlementaires à renouveler leur engagement à renforcer le rôle du Canada dans la riposte à la crise du sida et la réponse à d'autres besoins en matière de santé mondiale, en réformant le RCAM pour qu'il porte fruit.

« Les Canadiens et Canadiennes demandent à leurs députés de mettre de côté la politique partisane », poursuit M. Elliott, « et de saisir cette occasion de s'unir comme ils l'ont fait pour adopter initialement le RCAM. Nous demandons à nos élus de respecter la promesse faite il y a 5 ans. Chaque jour compte, pour les personnes qui meurent parce qu'elles n'ont pas les médicaments à prix abordable qu'il leur faut pour vivre. À l'heure actuelle, la moitié des enfants séropositifs au VIH en Afrique subsaharienne n'atteignent pas l'âge de deux ans parce qu'ils n'ont pas accès à des médicaments abordables et adaptés à un usage pédiatrique. Le Canada pourrait aider à répondre à cette tragédie de santé publique et de droits humains, en simplifiant son RCAM pour qu'il fonctionne.

Pour de plus amples renseignements et pour prendre connaissance de la récente déclaration des organismes de la société civile, voir : www.aidslaw.ca/rcam.

À propos du Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau juridique canadien VIH/sida (www.aidslaw.ca) œuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Il est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

- 30 -

Contact :

Gilles Marchildon
 Réseau juridique canadien VIH/sida
 +1 416 595-1666 (poste 228)
gmarchildon@aidslaw.ca